

Mesure de l'engagement des étudiants dans l'éducation postsecondaire : base théorique et applicabilité aux collèges de l'Ontario

par CCI Research Inc.

Rédigée par CCI Research Inc. pour le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, l'étude *Mesures de la participation des étudiants aux études postsecondaires : Fondement théorique et possibilités d'application aux collèges et universités de l'Ontario* présente un aperçu exhaustif des principales questions touchant la promotion de la participation étudiante, dont notamment : (1) un résumé des fondements théoriques de la participation étudiante aux études postsecondaires, (2) une description des définitions pratiques de la participation étudiante dans la documentation actuelle et (3) un revue complète des instruments de sondage sur la participation actuellement utilisés dans l'enseignement postsecondaire au Canada et dans le monde, avec un accent particulier sur leur application aux collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les documents présentés dans ce rapport dressent pour le lecteur un état de la documentation existante, dans l'optique de lui fournir l'information et les références dont il a besoin pour se faire une idée générale de la participation étudiante et de la mesure de celle-ci dans le contexte de l'enseignement postsecondaire. Les résultats d'une étude exhaustive de la documentation et les résumés des articles de recherche, sites Web, présentations et rapport pertinents sont regroupés dans une bibliographie annotée indépendante, présentée sous une couverture distincte.

Pour demander une copie de ce rapport, de la bibliographie annotée ou des questions du sondage, veuillez envoyer un courriel à l'adresse info@heqco.ca.

À propos de l'auteur :

Fondée en 1989, la CCI Research Inc. mène des enquêtes et effectue de la recherche dans le domaine social pour l'industrie, les gouvernements provinciaux, les collectivités régionales, les administrations municipales, les collèges, les universités, les bureaux régionaux de santé publique et le secteur sans but lucratif.

